

CONSTRUIRE LA CONFIANCE DANS LES ECHANGES NUMERIQUES, CAS DANS UN POLE DE COMPETITIVITE

Yannick Bouchet
Docteur en SIC
yannick.bouchet@gmail.com
I3m-EA 3820 ; Université du Sud, Toulon

Yann Bertacchini
Maître de Conférences, HDR
Expert près de l'U.E
bertacchini@univ-tln.fr
Université du Sud Toulon-Var ; I3m-EA 3820
BP 132-83957 La Garde Cedex

Ludovic Noël
Directeur du pôle Imaginove
lnoel@imaginove.fr
2 rue des Mûriers
69258 Lyon Vaise

Résumé

Les relations entre les entreprises et leur territoire d'attache ainsi que les relations des entreprises entre elles ont été le sujet de nombreuses observations scientifiques. Pour autant la dynamique de l'environnement économique et sociale fait apparaître que ces relations sont particulièrement évolutives. Ces changements dus aux évolutions techniques sont de nouveau en mouvement avec l'arrivée massive des TIC. La mondialisation de l'économie conduit à repenser le territoire local comme zone d'efficacité. Elle produit un enclassement des acteurs dans des zones d'activités locales dont les TIC favorisent les transferts d'information. Le numérique devient alors un moyen, une opportunité de différenciation.

Mots clé : Confiance ; Proximité ; Relations ; Tic ; Territoire.

Summary

From the beginning and, in their stricto sensu meaning, goal, as we call in France as 'Pôle de compétitivité' must create nearer and closer relations, interactions between originally separate actors, companies, universities, in order to favour competitiveness relationship against international competition. Through dissemination of InfoComTechnologies on territories, inside companies and between companies, their employees, proximity of these actors could be reviewed and renewable.

Keywords : Icts ; Competition ; Networking ; Territory

CONSTRUIRE LA CONFIANCE DANS LES ECHANGES NUMERIQUES, CAS DANS UN POLE DE COMPETITIVITE

INTRODUCTION

Les relations entre les entreprises et leur territoire d'attache ainsi que les relations des entreprises entre elles ont été le sujet de nombreuses observations scientifiques. Pour autant la dynamique de l'environnement économique et sociale fait apparaître que ces relations sont particulièrement évolutives. Aubert F. et Gagné C. (2005), ont montré dans leur recherche sur l'histoire de la dynamique territoriale l'évolution des « cités-usines » où « l'industrie fait la ville » du début du 19^{ème} siècle vers, à partir du milieu du 19^{ème} siècle, « la ville fait l'industrie ».

Ces changements dus aux évolutions techniques sont, d'après les économistes, de nouveau en mouvement avec l'arrivée massive des TIC. La mondialisation de l'économie conduit à repenser le territoire local comme zone d'efficience. Elle produit un enclassement des acteurs dans des zones d'activités locales dont les TIC favorisent les transferts d'information. Le numérique devient alors un moyen, une opportunité de différenciation. Pour Mariella Berra (2005) se construit une « poliarchia » ou règne la concurrence et avec des institutions publiques chargées de la coordination territoriale.

Geneviève Azan (2005) insiste sur le fait que « l'économie de la connaissance modifie radicalement le statut et la nature de la connaissance ». En effet, un bien économique est un bien dont la rareté justifie la valeur marchande. Dans le contexte des pôles de compétitivités, où circulent massivement ; l'information, les connaissances et les inventions, doivent être rapprochées et protégées. Au centre de ce dispositif émerge la notion de confiance pour rassurer les contributeurs. Ainsi, la gestion d'un pôle de compétitivité doit permettre d'assurer, d'une part, la

<http://isd.m.univ-tln.fr>

distribution de l'information, de connaissance et d'innovation, et d'autre part, la sûreté et la sécurité des échanges et des données stockées. Elle se trouve donc confrontée au paradoxe identifié par Jean-Benoît Zimmermann (2005) dans les logiciels libres, c'est-à-dire, « celui du développement d'un secteur marchand dont l'activité repose sur l'existence et la pérennisation d'une activité par essence non marchande ». La confiance et l'envie de participer est un phénomène complexe et généralement inégalement partagée. En effet Mohellebi D. et Dou H. (2007), écrivent que la circulation des informations résulte d'une culture d'entreprise, c'est-à-dire des actions de sensibilisation et de motivation.

Ces assertions nous conduisent à étudier : - comment les pôles de compétitivités forment des lieux d'échanges d'information stratégique, - puis qu'ils sont le résultat de l'installation d'une structure réticulaire complexe, et enfin - que la confiance est un processus construit non acquis. Nous concluons par faire apparaître que la confiance est contingente de la sûreté de l'information.

METHODOLOGIE

Cette communication prend appui sur une recherche qui vise à approfondir notre compréhension des phénomènes mobilisant la confiance dans les pôles de compétitivité. L'objet de cette recherche est donc de comprendre, à partir du questionnement des spécialistes, d'observations de terrain et de la lecture d'ouvrages, comment la confiance se construit et se pérennise. Nous avons choisi une exploration hybride, c'est-à-dire par des allers-retours entre des observations et des connaissances théoriques avec une problématique de traduction sur des données empiriques qualitatives. En fait, il s'agit de l'observation de contributions et de

diffusion de l'information dans une organisation pour des organisations. Nos travaux reposent principalement sur l'observation du pôle de compétitivité « *Imaginove* » (<http://www.imaginove.fr/>) à Lyon. Ce pôle est une construction qui s'est opérée principalement depuis le Cluster « Lyon Game » (<http://www.lyon-infocite.org/>). A ce Cluster s'est rajouté CITIA (<http://www.citia.info/>) et *Image Rhône-Alpes* (<http://www.images-rhone-alpes.com/>). *Imaginove* est ainsi une structure réticulaire centrée, constituée des organisations fondatrices et d'environ 210 entreprises membres. Dans *Imaginove*, Lyon Game occupe une place particulière notamment grâce à sa convention d'affaire la « *Game Connexion* » qui est devenue un événement de référence international avec par exemple environ 650 participants en décembre 2007.

1 LES POLES DE COMPETITIVITES : LIEUX D'ECHANGES D'INFORMATION STRATEGIQUE

Ivan Samson (2005) constate que les PME inscrites dans un territoire porteur d'externalités positives développent entre elles des stratégies de concurrence et de coopération. Ainsi, le territoire est porteur d'effets externes que sont les interactions entre les acteurs locaux. Dès lors, il s'agit de nouveaux facteurs de production insérés dans la société locale et donc non transférables ailleurs. Ces « *externalités spatiales spécifiques* » (Samson, op.cit.), qui reposent sur des formes réticulaires, confèrent au territoire une compétitivité, un patrimoine, non délocalisable. Pour Ivan Samson (op.cit.), le patrimoine local est constitué par la somme des ressources locales qui sont aujourd'hui pour l'essentiel des connaissances. Ainsi, le territoire devient socialement et économiquement plus sûr, plus attractif et plus réactif, justifiant de la sorte la notion d'interaction entre les parties prenantes (individu ou organisation) du territoire.

Le territoire local évolue vers un système social cognitif s'inscrivant dans une logique

<http://isd.m.univ-tln.fr>

participative de toutes les parties prenantes dans une perspective de développement durable, conformément à la loi Voynet de 1999.

L'organisation des interactions entre les organisations repose sur une structure d'animation, qui est en fait une « *structures de coordination adéquates* » (Gilly, Leroux, Wallet, 2004) importante pour la mise en réseaux. Les partages et les échanges d'informations et de connaissances entre les parties prenantes peuvent amener à l'émergence de réseaux cognitifs informels (comme les forums et autres communautés cognitives virtuelles), mais également à un renforcement des relations préexistantes avec les partenaires économiques (Meissonier, 1999). De la sorte, peut se construire une plate forme électronique d'échanges plus connus sous l'expression de forums de discussion. Et, « *l'asynchronicité du forum électronique offre de nombreux avantages par rapport au caractère éphémère de la conversation de vive voix. (...) dans un échange synchrone chacun livre ses informations (...) ni la mémoire des collaborateurs ni la prise de notes ne peuvent rendre compte de manière authentique et objective du déroulement des conversations. Dans un forum, les idées ne s'évanouissent pas. Les messages sont mis en mémoire et deviennent des objets tangibles qui pourront être manipulés* » (Henri et Lundgren-Cayrol, 2001). Ils sont asynchrones, de cette façon, ils permettent de ne pas saisir à la gorge une personne dès qu'elle ouvre la bouche (Pierson, 2003). Ils laissent le temps de la réflexion. Par contre, contrairement aux échanges parlés, les discussions électroniques se situent dans le formel se qui peut poser un certain nombre de problème. En effet selon Serge Latouche (2001), « *dans l'informel, on est raisonnable et non rationnel, et c'est précisément parce qu'on est raisonnable [...], mais là comme ailleurs, il est toujours loisible d'être à la fois irrationnel et déraisonnable...* ».

L'organe de gestion des pôles de compétitivités est une structure de distribution d'information et de pilotage. Cette structure informationnelle est conçue pour déboucher sur une organisation territoriale efficiente. Parce qu'une organisation efficiente doit produire une information accessible à ses utilisateurs, et flexible en permettant la prise en compte constamment renouvelée de données changeantes (Ménard, 1997). Se construit alors la notion de territoire intelligent. Notons que Gilles Paquet (2001), définit les cités intelligentes comme « *des unités territoriales, qui peuvent varier en taille d'un grand voisinage jusqu'à des cités régions considérables, dont les résidents, les organisations et les appareils de gouvernance utilisent les NTIC pour transformer leurs systèmes locaux et régionaux de manière significative. Cela se fait tant par la coopération entre les secteurs privé, public, éducationnel et civique que par une mobilisation des citoyens pour en faire des membres actifs capables de contribuer à l'intelligence collective* ». Cette coopération entre les acteurs fait émerger la notion « *d'Intelligence Territoriale* ». En effet, pour Yann Bertacchini et Philippe Herbaut (2003) : « *L'intelligence territoriale est une culture d'organisation basée sur la mutualisation et le traitement des signaux en provenance des acteurs économiques destinés à fournir au donneur d'ordres, au moment opportun, l'information décisive* ». Pour cette raison, un territoire intelligent est une organisation capable de comprendre son environnement, de s'adapter et d'anticiper les évolutions. Dès lors, « *un système intelligent peut et doit s'observer lui-même* » comme l'indique Jacques Pitrat (1990). Mais apprendre, c'est aussi se remettre en cause et profiter des signaux faibles et précoces (Caron-Fasan, 1997 et Lesca, 2001) de son environnement pour le modéliser en fonction d'une stratégie « pôle ».

Dans la vision utilitariste, telle que décrite par Isabelle Huault en 2004, d'un

<http://isd.univ-tln.fr>

encastrement réticulaire des auteurs comme R.S. Burt (1992) ; Alejandro Portes et Julia Sensenbrenner (1993) ; Laurel Smith-Doerr (1994) considèrent qu'il permet d'obtenir de l'information, pour d'autres comme James Coleman (1988) il permet l'influence et le pouvoir. Dès lors, ces réseaux sont de formidables outils pour l'animation des pôles de compétitivités. Mais pour Isabelle Huault (op.cit.) la vie économique est encore appréhendée sous une forme structurale rationaliste. C'est-à-dire avec la prégnance des principes utilitaristes. Ainsi, les dimensions cognitives, culturelles ou politiques sont occultées des faits économiques. Dans cette perspective, les systèmes de signification sont délaissés au bénéfice d'une concentration sur les flux d'information et d'influence véhiculés par les réseaux sociaux (Huault, op.cit.).

2° UN POLE DE COMPETITIVITE, UNE STRUCTURE RETICULAIRE COMPLEXE

Les dispositifs de gestion des pôles de compétitivités ne produisent pas des résultats économiques, ils sont d'une part, des sources et des diffuseurs d'informations et d'autre part, des porteurs de projet. Ils sont aussi des activateurs de réseaux. Toutefois la logique d'action des formes réticulaires peut faire évoluer les acteurs vers un encastrement trop fort et conduire à des pertes d'efficacité du réseau. Pour Isabelle Huault (op.cit.), « *des transactions fondées sur la seule logique de relations personnelles intenses entraînent une inertie de l'organisation, amenuisant sa capacité d'adaptation et d'innovation* ». Ainsi, « *les liens qui unissent peuvent évoluer en liens qui aveuglent* » (Powell, Smith-Doerr, 1994). Il faut donc trouver un système de relation qui puisse s'inscrire dans le temps en restant efficace. Il s'agit de construire des réseaux sur la base d'une dilution de la « *confiance limitée* » avec de « *l'opportunisme modéré* » qui construit une « *coopération efficace* » Huault (op.cit.). Ainsi, James Coleman (1988) soutient que la densité du réseau facilite l'adoption de

normes communes, permet un niveau de confiance élevé, minimise les asymétries d'information et renforce le capital social des acteurs en leur conférant du pouvoir. Patrick Joffre et Thomas Loilier (2004) voient dans les formes réticulaires locales un mécanisme de réputation territoriale qui agit comme un ennemi à l'opportunisme. D'après eux, le réseau utilise la réciprocité, c'est-à-dire une logique de don / contre-don.

Cette vision « *utilitariste* » des encastresments réticulaires peut avoir certains inconvénients. C'est-à-dire que la notion d'encastrement dans un réseau peut s'avérer, dans la durée, inefficace. Ainsi, pour Michel Callon (2002) « *la notion d'encastrement a été très utile mais que nous devons maintenant nous en débarrasser* ». Pour lui, le concept d'*enchevêtrement/démêlage* semble une métaphore plus pertinente. Elle permet de ne pas mettre de côté les transactions économiques par rapport au reste de la société. Ainsi, on peut mieux comprendre ce qui n'est pas économique de ce qu'il l'est ou le devient et donc comment se construit la réalité économique enchevêtrée dans la vie sociale et non encastree dedans. L'idée de réseaux sociaux encastres simultanément dans plusieurs institutions (réseaux multi-institutions) renvoie à la problématique de la prise en compte de ces acteurs, qui sont en fait des connecteurs dans les institutions. Ce qui nous conduit à la question de la prise en compte de la transversalité de ces réseaux par rapport aux organisations ?

L'idée d'encastrement de la structure d'animation du pôle dans le collectif d'entreprise permet certainement de mieux comprendre les formes de coordinations envisageables. Dans ce cadre il semble important d'avoir des liens forts dans la structure d'animation du pôle et des liens faibles entre les parties prenantes locales. Dans cette construction, Morten T. Hansen (1996, 1999) explique que des liens faibles ont un rôle dans le partage des connaissances non complexes. Mais quand il s'agit de transférer des savoirs d'experts

les connaissances complexes nécessitent des liens forts. Quant aux parties prenantes (organisations) entre elles, il doit exister des phénomènes qui évoluent dans le temps, comme par exemple des notions d'encastrement et de désencastrement. Point de vue partagé par Philippe Steiner (2002) quand il écrit que : « *l'encastrement de l'action économique dans les réseaux sociaux est finalement inséparable de son contraire, le désencastrement* ». L'enjeu pour les animateurs est de rendre compatibles le pluralisme des cultures et individualisme avec les objectifs communs du pôle. C'est-à-dire de rendre gouvernable l'ingouvernable, pour le « *bien commun* ».

Pour Jacques Savatier (2007), « *peu importe les intitulés (« pôle », « cluster », ...), l'important est la mise en relation et la proximité* ». Ainsi, pour Savatier, la forme de la structure réticulaire importe peu, ce qu'il faut c'est la volonté de la mise en réseau des acteurs. Pourtant les SPL, définis en 1997 par le CIADT (Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire), comme représentant « *un groupement d'entreprises et d'institutions géographiquement proches et qui collaborent dans un même secteur d'activité* » semblent œuvrer différemment des pôles de compétitivités. En effet, Bories-Azeau et Loubès, voient une différence dans le fonctionnement, notamment liée à la taille des entreprises. Ils écrivent : « *à la différence des réseaux centrés, dominés par une ou plusieurs grandes entreprises et des pôles de compétitivités qui relèvent d'une nouvelle stratégie industrielle des pouvoirs publics, les SPL sont des réseaux fédérés, associés ou maillés, où le pouvoir est partagé entre les membres et comprennent surtout des PME.* » Ces auteurs postulent que les animateurs de SPL sont des constructeurs de réseau dont le rôle est de faire émerger une gouvernance territoriale et d'assurer quotidiennement le pilotage du réseau. Ces animateurs sont les points de rattachement entre le réseau d'entreprises et les institutionnels. La qualité des relations de

confiance construites par ces animateurs semble déterminante pour la pérennité du SPL.

3° LA CONFIANCE COMME PROCESSUS CONSTRUIT NON ACQUIS

Les animateurs des pôles de compétitivités sont les porteurs de la vision stratégique c'est-à-dire la vision de l'avenir que l'on veut construire. C'est une démarche inductive qui exprime un vouloir faire et non une révélation, explicité sous la forme de grandes orientations. Ainsi, la vision stratégique globale décrit les orientations stratégiques décidées par le collectif du pôle pour l'ensemble des parties prenantes et portées par les animateurs. Elle est donc un construit cognitif et politique fondé sur des compromis entre les acteurs. Mais une vision stratégique n'est pas une action stratégique. En effet, cette dernière est une action de changement conçue en référence à la vision stratégique du niveau considéré, et d'ampleur importante pour celui-ci. Une action stratégique centrale est donc une action stratégique de la gouvernance du pôle. Une action stratégique périphérique ou « *isolée* » désignera une action stratégique d'une organisation intégrée dans le pôle (entreprise ou institution). Du fait que les acteurs locaux disposent d'une certaine autonomie d'action et que leur comportement est potentiellement imprévisible (Avenier, 1997). Une action stratégique périphérique d'une organisation s'inscrit généralement dans un processus d'interactions avec les autres acteurs. Ainsi les actions stratégiques périphériques se trouvent enchâssées dans la vision stratégie du collectif du pôle et peut produire une perte de confiance dans le fonctionnement du système. Dès lors se pose la question pour les animateurs des pôles, d'une gouvernance efficace. Avec une implication et une responsabilité essentielle des acteurs, suivant le concept de gouvernance proposé par Robert-Demontrond P. et Bezaudin-Péric S. (2005).

Pour Marie-Josée Avenier (op.cit.) « toutes sortes de représentations interviennent en permanence dans l'action stratégique : le marché, les concurrents, les réglementations, les actions prévues, les résultats escomptés, etc. ». Ainsi, le développement ne se fait pas que sur le phénomène lui-même, mais aussi sur sa sémiotique. Pour cette raison, la représentation (verbale, graphique, texte, algorithmique, etc.) de ce dernier va se présenter sous forme de symboles (figures, lettres, images, phénomènes, etc.). Ce qui conduit à ce que « l'action stratégique d'une organisation s'inscrit dans les processus enchevêtrés d'actions-réactions assimilables à des processus d'éco-organisation » (Avenier, op.cit.). Dès lors, au niveau du pôle une organisation peut définir les relations qu'elle souhaite entretenir avec son milieu et dans ce contexte la stratégie peut être synonyme de jeux d'alliances. Ainsi, la représentation de ces relations, souvent basées sur la confiance, peut apparaître comme une construction complexe. Au niveau des pôles de compétitivités, une organisation et son environnement (entreprises, administrations, milieu naturel et industriel, etc.) sont indissociables et liés. C'est-à-dire que la structure réticulo-centrique du pôle est un écosystème sans clôture ni barrière. Jean-Claude Prager (2007), évoque le terme d'« écosystèmes régionaux ».

Dans cette perspective, les spécialistes de l'économie de proximité, Claude Dupuy et Antje Burmeister (2003) écrivent qu'« on assiste à la co-construction de la firme et du territoire, par le biais d'un apprentissage collectif fondé sur la co-production de ressources ». Mais pour Jacques Perrat et Jean-Benoît Zimmermann (2003), l'entreprise, pour préserver sa compétitivité et sa pérennité, dissocie son destin de celui d'un territoire, elle est potentiellement nomade. Ainsi, un modèle de construction ne résoudra pas la non participation de certain acteur. Nos observations montrent que l'analyse stratégique de la territorialité n'explique pas véritablement ce qui fait que

les organisations coopèrent. Par exemple, les entreprises peuvent, par leur historique culturel, fonctionner de façon opposée. En ce sens, elles peuvent plutôt que de coopérer entre elles : soit choisir la défense et dresser des barrières aux entrants. Soit établir une solidarité coopérative qui permet des échanges de personnels, de techniques (Crozier et Tillette, 2000). Si elles ne souhaitent pas coopérer entre-elles, c'est un vrai problème pour le collectif, le gestionnaire du pôle.

Le pôle de compétitivité doit être perçu comme un processus de construction d'une identité reposant sur la formation de liens sociaux à travers le partage de valeurs et de règles. L'identité du pôle se construit par l'identification à l'environnement interne et la différenciation à l'environnement externe. Ainsi, l'appartenance au pôle s'explique par la forme prise par les réseaux sociaux qui le compose. Mais la forme que prend le réseau un jour peut changer un autre. Les réseaux s'inscrivent dans une dynamique évolutive. Ainsi, selon Serge Edouard et al (2004), « *les réseaux connaissent des évolutions endogènes, liées à la transformation des liens, des objectifs et des membres (...) mais aussi des modifications de l'environnement externe* ». Reprenant les idées d'Aldrich et Whetten (1981), Serge Edouard et al avancent que l'organisation réticulaire se stabilise avec les dépendances créées grâce aux liens de proximité et aux contraintes d'engagement mutuel, entre les membres. Mais il semble difficile de comprendre, et de démontrer, la dynamique de construction d'un réseau car celui-ci n'existe qu'au travers des représentations que s'en font les acteurs (Bachelet et Claret, 2004).

Ces différents points de vue aboutissent à une vision contrastée du fonctionnement des réseaux et donc des ancrages de ceux-ci dans un pôle de compétitivité. Or, seul l'ancrage permet d'exploiter les ressources afin d'en favoriser des recombinaisons et des articulations innovantes (De La Ville et France, 2004). Pour obtenir une légitimité, le réseau (le pôle) doit être reconnu comme

une innovation organisationnelle permettant d'atteindre plus d'efficacité.

Les territoires de certaines collectivités locales de notre périmètre d'observation sont encore constitués par des entreprises dominantes (Vénissieux : Renault Truck ; Pierre Bénite : Arkema ; Lyon Vaise : Infogramme et Electronic Arts). L'identification du territoire découle ainsi d'un domaine industriel (fabrication de camions, chimie, jeux). Ces formes traditionnelles de l'ancrage territorial scellent les avenir à tel point que la crise de l'entreprise devient une crise du territoire, et le déclin d'une organisation se mue en drame social (Perrat et Zimmermann, 2003).

4° UNE CONFIANCE CONTINGENTE DE LA SURETE DE L'INFORMATION

« *La sûreté* » des échanges, que le philosophe Gérard Wormser (2007) définit comme un « *mixte de sécurité et de confiance* », devient de plus en plus prégnante dans nos sociétés utilisant largement les TIC. Des auteurs comme Philippe Breton en 2000 puis Pascal Lardellier en 2004 pointent les dangers de l'usage des réseaux numériques. Lardellier évoque la « *schizophrénie virtuelle* » dans la relation assisté par ordinateur produisant un « *moi pluriel* » et un « *moi potentiel* ». Ces relations à travers les réseaux électroniques semblent déshumaniser le lien social. La confiance dans le lien social s'en trouve chahuté.

Pour cette raison, nous nous intéressons aux études de Glassey et Pfister-Giauque (2006), dont les travaux, s'inspirent de Granovetter (1985), Coleman, (1988) et Portes et Sensenbrenner (1993), traitent du lien social et montrent qu'il à quatre dimensions. La dimension sociale avec les liens forts et les liens faibles. La dimension politique, c'est-à-dire de la citoyenneté, de la participation. La dimension professionnelle, l'exercice d'un travail est la condition majeure d'appartenance sociale. Et la dimension territoriale du lien sociale qui s'articule dans la dialectique proximité et distance sociale

et spatiale. Le monde virtuel bouleverse cette dimension car il permet l'appartenance à plusieurs groupes distincts et donc dans l'inclusion dans des relations de natures diverses (liens forts, liens faibles).

La création de lien est une nécessité pour les pôles de compétitivités, et dans cet esprit, André-Yves Portnoff (2007) écrit que « *la création de croissance passe par la synergie des acteurs* ». Conti Sergio et Giaccaria Paolo (2005), écrivent que : dans un mécanisme collectif, la formation de relations de confiance entre les sujets locaux facilite l'innovation et réduit l'incertitude propre au processus innovateur. Toutefois, d'après les observations de Bélibergouignan M.-C. et *al* (2003), les relations interentreprises en réseau fondées sur la connaissance peuvent poser un problème de fonctionnement quand sont recherchées des connaissances idiosyncratiques. Pour ces auteurs, ces relations conduisent généralement à des fusions-acquisitions.

Les échanges d'information et de connaissance dans les pôles de compétitivités reposent sur, le capital humain qui est un capital à rendement croissant, clé de l'innovation (Cuneo, 2007). Pour Henri Rouilleault (2007), la gestion des emplois et des compétences (GEPC) joue un rôle sur le lien entre PME – Territoire et sur la mise en réseau. Il postule que les pôles de compétitivités doivent intégrer la dimension ressources humaines. Car, pour Pierre Cuneo (2007), « *les économies les plus puissantes dans 10 ans seront celles qui ont su développer de nouveaux talents, travailler en réseau et s'affranchir des barrières (public/privé)* ».

BIBLIOGRAPHIE

- Aubert F. et Gagné C. (2005), « Histoire de la dynamique territoriale de l'industrie. Le rôle de la demande de travail » (pp. 50-70) in, *Travail et territoires, production d'espaces et territorialité de l'activité économique* - Cahiers d'économie et sociologie rurale, N°76, 3ème trimestre 2005, (INRA) ,123p.
- Avenier M.-J. (1997), « Une conception de l'action stratégique en milieu complexe : le cadre de référence », in, *La stratégie chemin faisant*, Economica, 1997, (Chapitre 2), pp. 39-61.
- Azam G. (2005), « L'utopie de l'économie de la connaissance » (pp.15-28), in « Marchandisation et connaissance(s) », Revue Sciences de la société, N°66 Toulouse, Presses universitaires du Mirail, octobre 2005, 214p.
- Bélis-Bergouignan M.-C. et al (2003) « L'inscription spatiale des modèles industriels» (pp33-50) in Dupuy Claude, Burmeister Antje et al., *Entreprises et territoires, les nouveaux enjeux de la proximité* - Paris - La documentation Française – 2003 – 134 p
- Berra M. (2005), « Repenser le gouvernement électronique. Les réseaux citoyens en Italie » - in, *Revue terminal – hiver 2004-2005*, nouvelle série N°92, l'Harmattan, 2005, 193p.
- Bertacchini, Y., (2004) « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel », p.35, *Revue Communication & Organisation* n°25, Les vallées : sens, territoires & signes, GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, 1er semestre 2004.
- Bertacchini, Y., (2003) « Observation des représentations virtuelles d'un territoire : Application à la technopole Sophia-Antipolis. », *Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, Revue Humanisme et Entreprise* n°260, La Sorbonne Nouvelle, Paris, août.
- Bertacchini, Y., Herbaux, P., (2005) « Les TIC, leviers de gouvernance territoriale », *Revue ISDM* 21, <http://isdm.univ-tln.fr/>, N°251, 13p.
- Bertacchini Y., Dumas, Ph., (2000) «How to federate some local resources by developing new links ? », *Proceedings of ISA 23 Conference Rio de Janeiro, The Endless Transition*, Sciences Studies, USA.
- Bories-Azeau I., Loubès A. (2007), « Emergence d'un acteur collectif territorial et réseau d'entreprises : l'exemple de CAMDIB », *Revue RECEMAP*, octobre 2007.
- Bouchet, Y., (2007) « Un portail territorial, une structure de partage des informations - définition, profils, diffusion et sécurisation de l'information », *Revue ISDM* 28, <http://isdm.univ-tln.fr/> , avril 2007, 16p.
- Bouchet, Y., Bertacchini, Y., (2007) « Acteurs locaux & Intelligence Economique Territoriale : Des modalités d'expression de la territorialité », in : *Actes du 6° colloque international 'Tic et Territoire : quels développements ?'*, Université Jean Moulin, Lyon, *Revue ISDM* <http://isdm.univ-tln.fr/>, juin 2007.
- Bouchet Y. (2006), « Dispositif d'intelligence économique territoriale et gouvernance hybride »,

- Revue ISDM 27, <http://isdm.univ-tln.fr/> juin 2006.
- Bouchet Y. (2005), « L'intelligence économique territoriale est-elle une aide à l'économie de proximité ? » (pp161-172) in Driss Guerraoui et Xavier Richet, Intelligence économique et veille stratégique – Défis et stratégies pour les économies émergentes – L'Harmattan, Paris – 2005.
- Breton Ph. (2000), Le culte de l'internet : Une menace pour le lien social ?, Edition La découverte, 2000, 124 p.
- Conti S. et Giaccaria P. (2005), « Développement local : Réseaux, institutions et complexité », Communication au XVIIème Colloque fédérateur de l'institut CEDIMES « Le développement local dans une perspective comparée » - 20p - Turin (Italie) - mai 2005.
- Crozier M. et Freidberg E. (1977), L'acteur et le système – Paris – Seuil – 1977 – 447 p.
- Cuneo P. (2007), « Table ronde d'ouverture « l'innovation et l'anticipation des mutations économiques et sociales : perspectives européennes » » in « innovation et anticipation des mutations économiques et sociales », Séminaire organisé par la commission européenne, la Diact et DGEFP, Bordeaux, 22-24 octobre 2007.
- De La Ville V.-I., France, I., (2004) « L'émergence d'un réseau institutionnel local » (pp.160-172) in Voisin Colette, Ben Mahmoud-Jouini Sihem et Edouard Serge (sous la dir.), Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles – Paris, Economica, 272p.
- Gramaccia G. (2001), Les actes de langage dans les organisations - Harmattan - 2001 - 288 pages
- Dupuy C. et Burmeister A. (2003), « Introduction » (pp9-14) in Dupuy Claude et Burmeister Antje et al., Entreprises et territoires, les nouveaux enjeux de la proximité - Paris - La documentation Française – 2003 – 134 p.
- Gaeremynck J. (2007), « Table ronde d'ouverture « l'innovation et l'anticipation des mutations économiques et sociales : perspectives européennes » » in « innovation et anticipation des mutations économiques et sociales », Séminaire organisé par la commission européenne, la Diact et DGEFP, Bordeaux, 22-24 octobre 2007.
- Grossetti M. et Philippi M. (2004), « Proximité et relations interindividuelles » (pp 46-64) in Pecqueur Bernard et Zimmermann Jean-Benoît, Économie de proximités - Paris - Hermes Science Publications : Lavoisier, 2004 - 264 p.
- Glasse O. et Pfister-Giauque B. (2006), « Liens numériques, lien social ? Analyse des rapports entre innovations technologiques et dynamiques sociales » (pp. 173-184), in Revue Terminal, technologie de l'information, culture & société, Edition l'Harmattan, printemps 2006, N°95-96, 264p.
- Lardellier P. (2004), Le cœur NET : Célibat et @mours sur le Web, Belin - Collection : Nouveaux mondes, 2004, 255 p
- Latouche S. (2001), La déraison de la raison économique, Albin Michel, 2001, 224p.

- Mohellebi D. et Dou H. (2007), « Les nouvelles technologies de l'information et de la communication & la capitalisation des compétences internes de l'entreprise », ISDM 31, <http://isdm.univ-tln.fr/>, 9 p.
- Perrat J. et Zimmermann J.-B. (2003), « Stratégies des firmes et dynamiques territoriales » (pp15-32) in Dupuy C., Burmeister A. et al., Entreprises et territoires, les nouveaux enjeux de la proximité - Paris - La documentation Française - 2003 - 134 p
- Prager J.-C. (2007), « Atelier : La stratégie régionale de l'innovation » in « innovation et anticipation des mutations économiques et sociales », Séminaire organisé par la commission européenne, la Diact et DGEFP, Bordeaux, 22-24 octobre 2007
- Portnoff A.-Y. (2007), « Atelier : Comment anticiper et gérer les mutations sectorielles ? » in « innovation et anticipation des mutations économiques et sociales », Séminaire organisé par la commission européenne, la Diact et DGEFP, Bordeaux, 22-24 octobre 2007
- Robert-Demontrond P., Bezaudin-Péric S. (2005), « De la gouvernance à la gouvernementalité : Critique du programme de responsabilité sociale des entreprises », (pp.247-268) in, Maréchal Jean-Paul et Quenault Béatrice (Sous la direction de), Le développement durable - une perspective pour le XXIe siècle, 2005, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 422 p.
- Savatie J. (2007), « Table-ronde d'ouverture « l'innovation et l'anticipation des mutations économiques et sociales : perspectives européennes » » in « innovation et anticipation des mutations économiques et sociales », Séminaire organisé par la commission européenne, la Diact et DGEFP, Bordeaux, 22-24 octobre 2007
- Rouilleault H. (2007), « Table-ronde de clôture : l'innovation et l'anticipation des mutations économiques : perspectives internationales » in « innovation et anticipation des mutations économiques et sociales », Séminaire organisé par la commission européenne, la Diact et DGEFP, Bordeaux, 22-24 octobre 2007